



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 75 - septembre 2022

Déposé le 28 septembre 2022

A distribuer avant le 2 octobre 2022

SITE DE DEPOT

**P4**

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

## Édito

Epiméthée président

Cette rentrée est marquée par **le manque d'anticipation de nos gouvernant-es.**

En effet, si Pap Ndiaye se vante d'une rentrée avec un professeur devant chaque classe, la réalité est un manque criant de personnels formés et des postes non pourvus pour lesquels les « job dating » s'enchaînent avec des exigences minimalistes pour les néo recrut-eés.

**Le Président prétend que les enseignant-es ont déjà eu 10% de revalorisation sans contreparties ce qui est purement fantaisiste,** et, dans un contexte d'épuisement physique et moral des personnels, il promet même d'atteindre 20% de revalorisation pour celles et ceux qui accepteraient des « missions supplémentaires » ... ça, c'est de la clairvoyance !

**Ces « revalorisations » ne sont même pas suffisantes pour combler les pertes de pouvoir d'achat depuis le gel du point d'indice** et le déclasserement des métiers de l'enseignement et, plus généralement, de la Fonction publique. C'est 25 % tout de suite et une indexation des traitements sur l'inflation qui permettraient de sortir de l'ornière du manque d'attractivité de nos professions. Ce constat montre, encore une fois, à quel point la gouvernance actuelle est visionnaire...

De même, **le GIEC nous alerte depuis trente ans sur les conséquences du changement climatique,** les naturalistes nous décrivent les méfaits de la chimie industrielle et de l'agrochimie sur les sols, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine depuis le début des années soixante, les économistes eux-mêmes ont prévenus de l'épuisement des ressources naturelles et des minerais depuis des décennies...

Comme pour les précédents gouvernements, rattrap-eés par une réalité en train de dépasser les prévisions en terme de destruction de la planète et de dérèglement climatique, nos dirigeant-es restent dans « l'incitation » et l'exhortation sans envisager un seul instant les mesures bien plus radicales nécessaires.

**Il n'y aura pas de transition écologique, il y aura une rupture écologique** qui sera subie de plein fouet par les plus démunis si nous perdons encore cinq ans à cause de l'inaction des pouvoirs publics.

Non seulement nos gouvernant-es transforment le GIEC et les scientifiques en Cassandre mais, en plus, iels se complaisent dans une vénération mortifère de la croissance, persistant dans l'insouciance et la bêtise tel Epiméthée, Titan imprévoyant et imbécile (contrairement à son frère Prométhée).

Au banquet de l'abondance nous savons toutes et tous qui ont été les gagnant-es et **lors de la distribution des restrictions, nous savons toutes et tous qui seront les perdant-es !**

**Il n'y a pas de progrès social possible et il n'y a pas de politique de santé viable sans une nature préservée** et une maîtrise draconienne des prélèvements des ressources naturelles. Cependant, ces efforts indispensables ne seront consentis que s'ils sont justement répartis.

**Alors, tou-tes mobilisé-es pour les salaires, la justice sociale et écologique, toutes et tous en lutte le 29 septembre !**

**Toutes et tous en grève et dans les manifestations\* le jeudi 29 septembre !**

Saint-Brieuc, le 27 septembre 2022

Olivier Debretagne

Secrétaire départemental

\* 11h au Parc des Promenades à Saint-Brieuc

FSU 22 - Bulletin trimestriel de la FSU des Côtes-d'Armor - 18 rue de Brest - 22 000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02 96 33 05 90 - Adresse électronique : [fsu22@fsu.fr](mailto:fsu22@fsu.fr) - Directeur de la publication : Amédée PERROT  
Imprimé par nos soins - prix annuel : 4 € - n° CPPAP 0424507838 - ISSN 1246 2837

11h30 devant le Carré Magique à Lannion

Édito  
page 1

Bilan de rentrée  
2nd degré page 2

Bilan de rentrée 1er  
degré  
page 3

Les syndicats FSU  
dans le département  
page 4

U.

## Second degré : une rentrée pas si ordinaire !

**L**a victoire d'Emmanuel Macron est synonyme de poursuite de casse du service public d'Éducation, en particulier dans le second degré.

La rentrée scolaire est marquée par des inquiétudes concernant le remplacement des personnels absents et par la continuité des réformes, qui ne vont pas dans le bon sens, alors que les personnels du second degré ont été soumis à rude épreuve avec une crise sanitaire toujours omniprésente. Les personnels ont achevé en effet, l'année scolaire 2021 dans un état de fatigue rarement atteint **alors qu'ils doivent faire face à une forte dégradation de leurs conditions de travail.**

Dans les Côtes d'Armor, ce sont environ 150 postes supprimés depuis 5 ans. Certains enseignements ne sont plus assurés dans nombre d'établissements. Les remplacements ne sont plus possibles et ce ne sont pas les séances de jobdating organisés par le rectorat de Rennes pour recruter des enseignants précaires, qui pourront pallier **le manque criant de personnels.** Cette pénurie est liée entre autres à l'absence d'une revalorisation réelle des métiers, alors que ces derniers connaissent une perte d'attractivité inédite (trop de postes non pourvus aux concours). Pour l'instant l'augmentation annoncée comme historique de 3,5% de la valeur du point d'indice est loin de compenser l'inflation et les pertes de pouvoir d'achat enregistrées depuis 20 ans. Cerise sur le gâteau, le ministère affirme vouloir augmenter les salaires des enseignants sous condition de nouvelles missions supplémentaires. C'est le fameux travailler plus pour gagner plus !

Le gouvernement choisit donc de faire l'impasse sur une réelle revalorisation salariale des personnels toujours déconsidérés ; on l'a bien vu lors des corrections du bac : l'harmonisation sauvage des notes de spécialités remettant en cause l'expertise certificative des enseignants, mais aussi par l'affectation tardive des TZR et le manque de reconnaissance des AED et des AESH pourtant indispensables tant auprès des élèves que des équipes pluri-professionnelles.

**En collège, la situation ne s'est guère améliorée :** une poursuite de la réforme qui sape le cadre national d'enseignement et qui met en concurrence les établissements, mais aussi l'augmentation des effectifs à prendre en charge, l'inclusion à marche forcée avec un accueil d'élèves aux besoins particuliers qui, faute de place dans les établissements spécialisés, se retrouvent dans des classes dites « ordinaires » sans forcément pouvoir bénéficier d'un accompagnement humain.

**En lycée, l'option Maths mise en place en première générale sous forme d'un enseignement optionnel ne peut compenser la disparition des Maths du tronc commun et le devenir de cette option semble incertain pour la rentrée 2023.**

**Le SNES-FSU continue à réclamer une remise à plat de toute la réforme du lycée mais aussi de la formation initiale des collègues débutants placés dans des situations difficiles voire impossibles.**

Enfin, n'oublions pas que l'un des axes prioritaires du gouvernement sera dans les mois à venir une nouvelle réforme régressive des retraites, qu'il faudra combattre. Retraite, salaire, défense des statuts, environnement... Les combats à venir vont être nombreux et exigeront la mobilisation de toutes et tous.



*Catherine Flant et Christian Kervoelen  
 co-secrétaires départementaux du SNES-FSU22*

U.

## U. Stage de « prise de parole Femmes » FSU

La FSU 22 organise un stage/conseil syndical de « prise de parole Femmes » (première session en non-mixité pour des raisons évidentes).

Le mardi 18 octobre 2022 de 10h à 17h, à Saint-Brieuc, dans les locaux de la Maison des femmes 22, rue Brizeux.

Le nombre de stagiaires maximum est de 12 et il y a 6 inscrites à ce jour.

### Faites-vous entendre.

Merci de vous inscrire par courriel ([fsu22@fsu.fr](mailto:fsu22@fsu.fr)), en indiquant si vous prendrez votre déjeuner avec nous. Convocation sur demande



## Ajustements de carte scolaire premier degré rentrée 2022-2023



Après le vote contre unanime de la FSU 22 et des autres syndicats le 23 août, l'IA-DASEN a dû présenter un second projet d'ajustements de carte scolaire de rentrée le 30 août. Voici les mesures d'ajustement décidées à la rentrée 2022 (en moyens provisoires). Le maintien d'une classe dans un RPI est à mettre au crédit de la FSU-SNUipp 22.

Comme à chaque rentrée, de nombreuses et opiniâtres délégations d'école ont été présentes devant la direction académique à deux reprises, pour être reçues en audience, accompagnées par des représentant-es de la FSU 22.

À l'issue du second comité technique, l'IA-DASEN a décidé d'attribuer 11 moyens provisoires à l'année :

- Saint-Brieuc Guy Ropartz maternelle
- Hillion Presqu'île primaire
- St Laurent primaire
- Plerneuf primaire (une demande accompagnée depuis l'année dernière par la FSU-SNUipp 22)
- Plounevez-Quintin primaire
- Caouënnec-Lanvézéac primaire
- Pleslin-Trigavou (mais parents et élus se sont à nouveau mobilisés pour la seconde école de la commune après le 30 août)
- Dinan les Fontaines (une demande défendue par la FSU-SNUipp 22)
- RPI Le Mené Est/St Vran (autre demande défendue par la FSU)
- RPI Montcontour/Bréhand (un moyen provisoire dont l'attribution était menacée le 23 août, puis maintenu le 30 en partie grâce à l'argumentation de la FSU-SNUipp 22)

Un onzième poste provisoire a été inventé pour toutes les écoles de Loudéac : la FSU a dénoncé le flou de cette invention dans le cadre d'une « pré-expérimentation » de CLA (contrat local d'accompagnement territorialisé) : ce moyen s'inscrit dans le cadre d'une « mission » créée par le directeur académique, en dehors de tout cadre établi ou de projet d'expérimentation autorisé dans l'académie de Rennes. Au-delà du fait de ne pas donner un vrai moyen classe à une seule école en grand besoin, la FSU-SNUipp 22 s'oppose à

la contractualisation et/ou à la conditionnalité de l'attribution de postes (objectifs fixés, résultats aux évaluations nationales standardisées...). La FSU refuse cette logique de privatisation de l'École publique qui va être mise en œuvre à la suite des « grands débats » dans les écoles volontaires pour concevoir des « projets innovants » (afin d'éventuellement recevoir des fonds budgétisés nationalement : 500 millions d'euros).

- Un demi-retrait en bilingue breton à Cavan a été décidé.
- Deux projets de création de filière bilingue ont été abandonnés faute d'effectifs suffisants (à Pléneuf-Val-André et à Pommerit-Jaudy).

La FSU-SNUipp 22 à chaque fois a communiqué les résultats de l'instance au plus vite et a rendu compte de ses interventions sur son site internet.

Prochaines étapes : un CTSD de bilan de rentrée premier et second degrés -pas encore de date fixée- et un Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le 24 novembre.

La FSU et le SNUipp 22 défendront à nouveau en février 2023 toutes les demandes non satisfaites, les nouvelles demandes d'ouverture de classe, de créations de poste (UPE2A, prévention de illettrisme) et d'attribution de moyens (remplacement, décharge de direction, RASÉD...). L'école publique doit pouvoir fonctionner dans les meilleurs conditions pour réduire les inégalités.



Stéphane Chiarelli





## Contacts départementaux ou régionaux des syndicats FSU



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

### Siège de la FSU 22

18 rue de Brest à Saint-Brieuc - 02 96 33 05 90

Secrétaire départemental

Olivier Debretagne (SNES-FSU)

Secrétaire départemental adjoint

Stéphane Chiarelli (SNUipp-FSU)

EPA (Syndicat unitaire de l'Éducation Populaire, de l'Action sociale, socioculturelle et sportive)

Secrétaire régionale : Cécile Goujon [ccilegoujon1@orange.fr](mailto:ccilegoujon1@orange.fr)

SNASUB-FSU (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques)

[contact@snasub-fsu-bretagne.org](mailto:contact@snasub-fsu-bretagne.org)

SNCS-FSU (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)

Yves Le Mest Brest [yves.lemest@univ-brest.fr](mailto:yves.lemest@univ-brest.fr)

02 98 01 61 44

SNEP-FSU 22 (Syndicat National de l'Éducation Physique)

Julien Le Caër et Virginie Gayic

[snep.fsu22@gmail.com](mailto:snep.fsu22@gmail.com)

[julecaer@hotmail.com](mailto:julecaer@hotmail.com)

Section du SNEP-FSU 18 Rue de Brest  
22000 St Brieuc

SNEPAP-FSU (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

Alexandre DEPIN [alexbsnepap@gmail.com](mailto:alexbsnepap@gmail.com)

Vincent le DIMEET [v.le.dimeetsnepap@gmail.com](mailto:v.le.dimeetsnepap@gmail.com)

[snepap.fsu.ouest@gmail.com](mailto:snepap.fsu.ouest@gmail.com)

SNPES-PJJ (Syndicat National de l'Éducation Spécialisée et Protection Judiciaire de la Jeunesse)

[snpes22@gmail.com](mailto:snpes22@gmail.com)

SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements de Second degré)

Co-secrétaires départementaux :

Catherine Flant - Collège Yves Coppens Lannion

Christian Kervoelen - Lycée Félix Le Dantec Lannion

[snes22@wanadoo.fr](mailto:snes22@wanadoo.fr)

02 96 33 75 47 - 06 70 92 10 19

SNESUP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur)

Marianne Charrier - Enssat-IUT-Lannion

[marianne.charrier@univ-rennes1.fr](mailto:marianne.charrier@univ-rennes1.fr)

SNETAP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)

- Secrétaire régional :

Albéric Perrier - LEGTA Rennes Le Rheu

[bretagne.snetap@snetap-fsu.fr](mailto:bretagne.snetap@snetap-fsu.fr) 07 70 44 33 11

- Correspondant SNETAP-FSU lycée Jean Moulin :

Hugues Rousseau [hugues.rousseau@educagri.fr](mailto:hugues.rousseau@educagri.fr)

- Secrétaire de section SNETAP-FSU du lycée de Merdrignac :

Anthony Taubin [anthony.taubin@educagri.fr](mailto:anthony.taubin@educagri.fr)

SNICS-FSU (Syndicat National Unitaire des Infirmier·es Conseil·eres de Santé)

Sylvie Bénech - LP Quintin

[sylbenech@gmail.com](mailto:sylbenech@gmail.com)

06 70 66 63 38

SNUAS-FP FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique)

Sylvie Guyader [sylvie.guyader@ac-rennes.fr](mailto:sylvie.guyader@ac-rennes.fr)

02 96 05 61 71

SNUEP-FSU (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel)

Agnès Prudenzano [agnes.prudenzano@gmail.com](mailto:agnes.prudenzano@gmail.com)

SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC)

Co-secrétaires départementaux :

Alexandra jeammet - Stéphane Chiarelli - Samuel Constant

[snu22@snuipp.fr](mailto:snu22@snuipp.fr)

Section départementale du SNUipp-FSU 18 Rue de Brest 22000

Saint-Brieuc

02 96 61 88 24 ou 07 89 95 00 79

SNUITAM-FSU (Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires, de l'Agriculture et de la Mer)

- Co-secrétaires départementales : Brigitte Duboc

[brigitte.duboc@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:brigitte.duboc@cotes-darmor.gouv.fr)

06 08 78 07 13

SNU Pôle Emploi FSU

Ketty Humbert

[Syndicat.SNU-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-Bretagne@pole-emploi.fr)

06 14 53 94 15

SNUTER-FSU (Syndicat National Unitaire de la Territoriale dans la FSU)

Secrétaire régional :

Henri Weber [henri.weber@bretagne.bzh](mailto:henri.weber@bretagne.bzh)

06 80 84 08 83

Correspondant de la section fédérale des retraité·es

Jean-Luc Le Guellec (SNES-FSU) : [jean.leguellec@wanadoo.fr](mailto:jean.leguellec@wanadoo.fr)

Représentant.e.s de la section des retraité·es du SNUipp-FSU

Marylène Le Maux et Amédée Perrot [snu22@snuipp.fr](mailto:snu22@snuipp.fr)

Représentant de la section des retraité·es du SNES-FSU

Jean Buard [snep22@wanadoo.fr](mailto:snep22@wanadoo.fr)

Représentant de la section locale de la FSU-Trégor

Vincent Tournier (SNUipp-FSU)

[vincent.tournier.prof@laposte.net](mailto:vincent.tournier.prof@laposte.net)

Catherine Flant (SNES-FSU)

[catherine.flant@orange.fr](mailto:catherine.flant@orange.fr)

Christian Kervoelen (SNES-FSU)

Représentant de la section locale FSU de Dinan

Philippe Le Drezen [drezen.philippe@wanadoo.fr](mailto:drezen.philippe@wanadoo.fr) (SNUipp-FSU)

Représentant de la section locale FSU de Guingamp

Pierre-Jean Taine [pierre-jean.taine@laposte.net](mailto:pierre-jean.taine@laposte.net) (SNUipp-FSU)

Représentant de la section locale FSU de Rostrenen

Yann-Pier Deredel [yann-pier@wanadoo.fr](mailto:yann-pier@wanadoo.fr) (SNES-FSU)

Roland Le Cam [snu22@snuipp.fr](mailto:snu22@snuipp.fr) (SNUipp-FSU)

**Cher.e collègue, n'oublie pas de renouveler ton adhésion à ton syndicat FSU préféré. Ensemble, nous serons plus fort·es !**

